

Une étude



pour



Etude sur les enjeux de santé et sécurité au travail

Volet auprès des dirigeants de TPE/PME

Avril 2019

Jean-Daniel Lévy, Directeur du Département Politique – Opinion

Julien Potéreau, Directeur d'études au Département Politique – Opinion

Antoine Gautier, Chargé d'études au Département Politique – Opinion

Méthodologie d'enquête



Enquête auprès des dirigeants réalisée **par téléphone** du **1^{er}** au **11 avril** 2019



Échantillon représentatif de **410** dirigeants d'entreprises de 1 à 249 salariés (artisans/commerçants, gérants, DG, DGA, DAF, DRH...)



Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : **taille, secteur d'activité et région de l'entreprise.**

Échantillon raisonné sur la taille de l'entreprise : **surreprésentation de la tranche 50-249 salariés, puis redressement sur la base du poids réel de ces entreprises**



Aide à la lecture des résultats détaillés :

- Les chiffres présentés sont exprimés en pourcentage.
- Les chiffres en italique sont ceux qui apparaissent significativement au-dessus de la moyenne.

Perception et jugement à l'égard des enjeux de santé et de sécurité au travail



Exemples de verbatim

Quels sont tous les mots, toutes les impressions qui vous viennent spontanément à l'esprit lorsque vous pensez à la santé et à la sécurité au travail ? – Question ouverte, réponses spontanées

- À tous -

« Qualité, respect et protection pour la santé avec du bon matériel, et respecter les consignes de sécurité au travail. »

« Avec la médecine au travail vous avez des règles assez importantes en termes de sécurité : vous avez des règles à suivre et des contrôles tous les ans avec des normes assez lourdes. »

« C'est surtout des tracasseries supplémentaires, il y a beaucoup de normes contradictoires. »

« C'est important pour le confort dans l'entreprise, le bien-être dans l'entreprise, mais les gens ne sont pas toujours responsables au niveau de la sécurité »

« C'est impératif car on travaille avec des humains donc obligation et évidence de s'occuper du personnel, c'est un minimum et un impératif. »

« Avec la médecine du travail il n'est pas très évident à organiser avec les salariés, les rendez-vous prennent beaucoup de temps, on est obligé parfois d'annuler à la dernière minute. Aussi ça coûte une fortune, c'est plus cher qu'un rendez-vous chez un généraliste. »

« La prévention concernant tous les accidents qu'il peut y avoir ; le coût pour un accident de travail, plus vous faites de la prévention plus on réduit les accidents de travail »

« Les salariés doivent faire attention par des formations et la sensibilisation à la sécurité alors on leur propose des formations tous les jours sur la sécurité. »

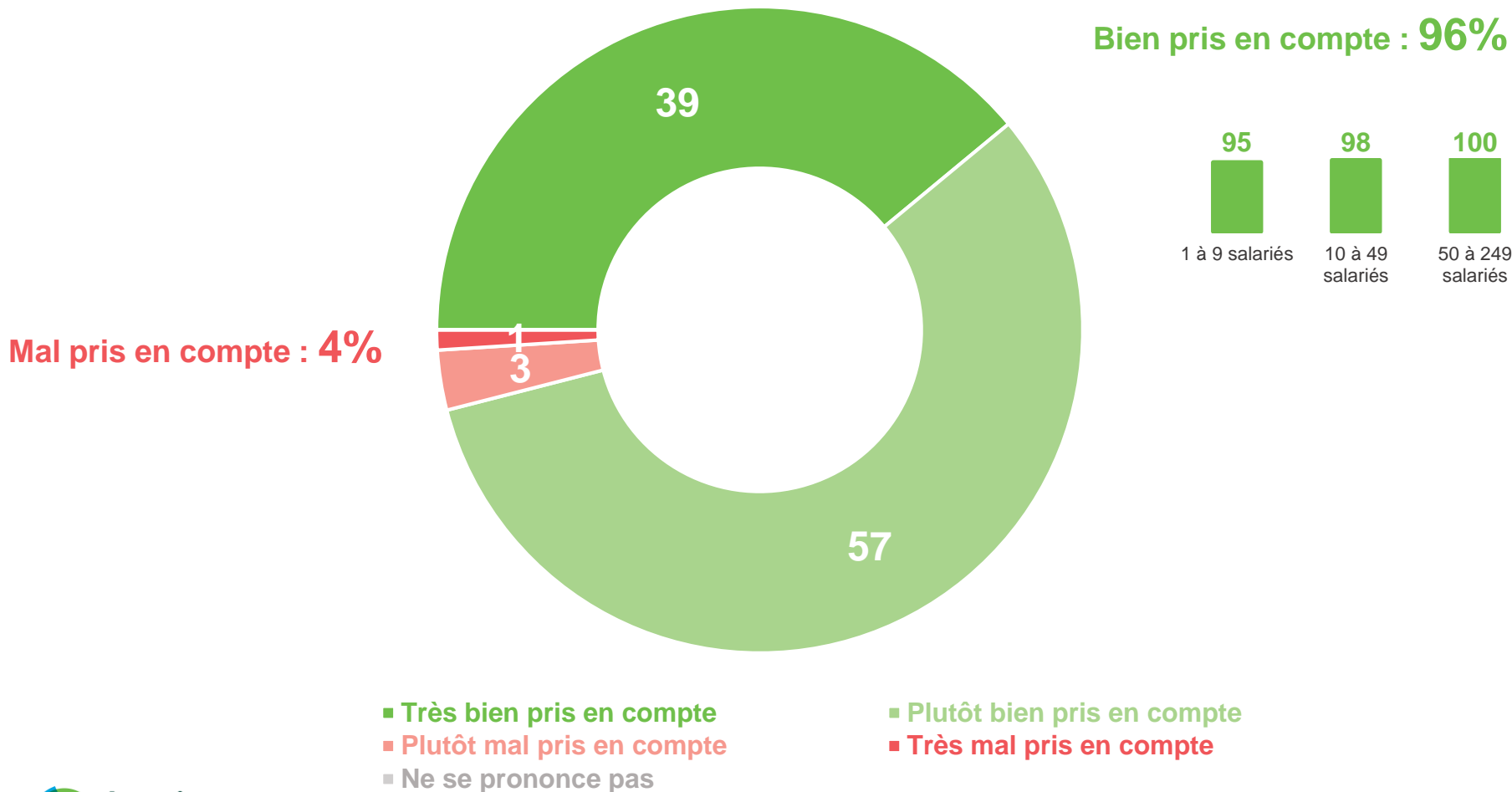
« Le stress des salariés provoque des soucis qui peuvent être évités. Donc c'est important d'apprendre le bien-être, les bons gestes et les bonnes postures qui doivent être adoptés pour la prévention des maux de dos par exemple. »

« Pour moi, santé égale plaisir d'aller au travail parce que quand on n'a pas la santé on n'a plus envie de rien, on manque d'entrain. Donc la santé au travail c'est important »

La quasi-totalité des dirigeants de TPE/PME estiment que les enjeux de santé et sécurité au travail sont bien pris en compte par leur entreprise

De façon générale, avez-vous le sentiment que les enjeux de santé et de sécurité au travail sont bien ou mal pris en compte par votre entreprise ?

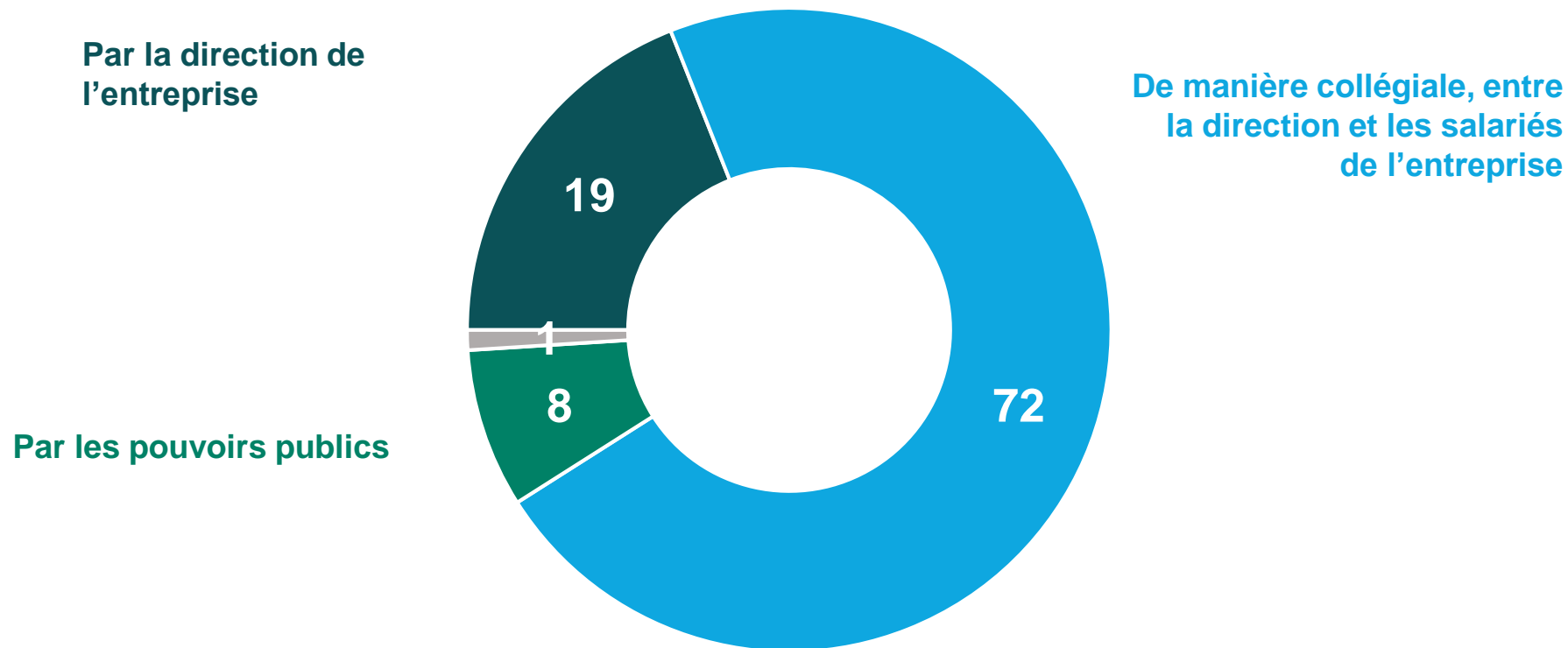
- À tous, en % -



La majorité des dirigeants de TME/PME estiment que les décisions en matière de santé et sécurité au travail doivent être prises de manière collégiale dans l'entreprise

Selon vous, pour être efficaces, les décisions en matière de santé et de sécurité au travail doivent être prises avant tout... ?

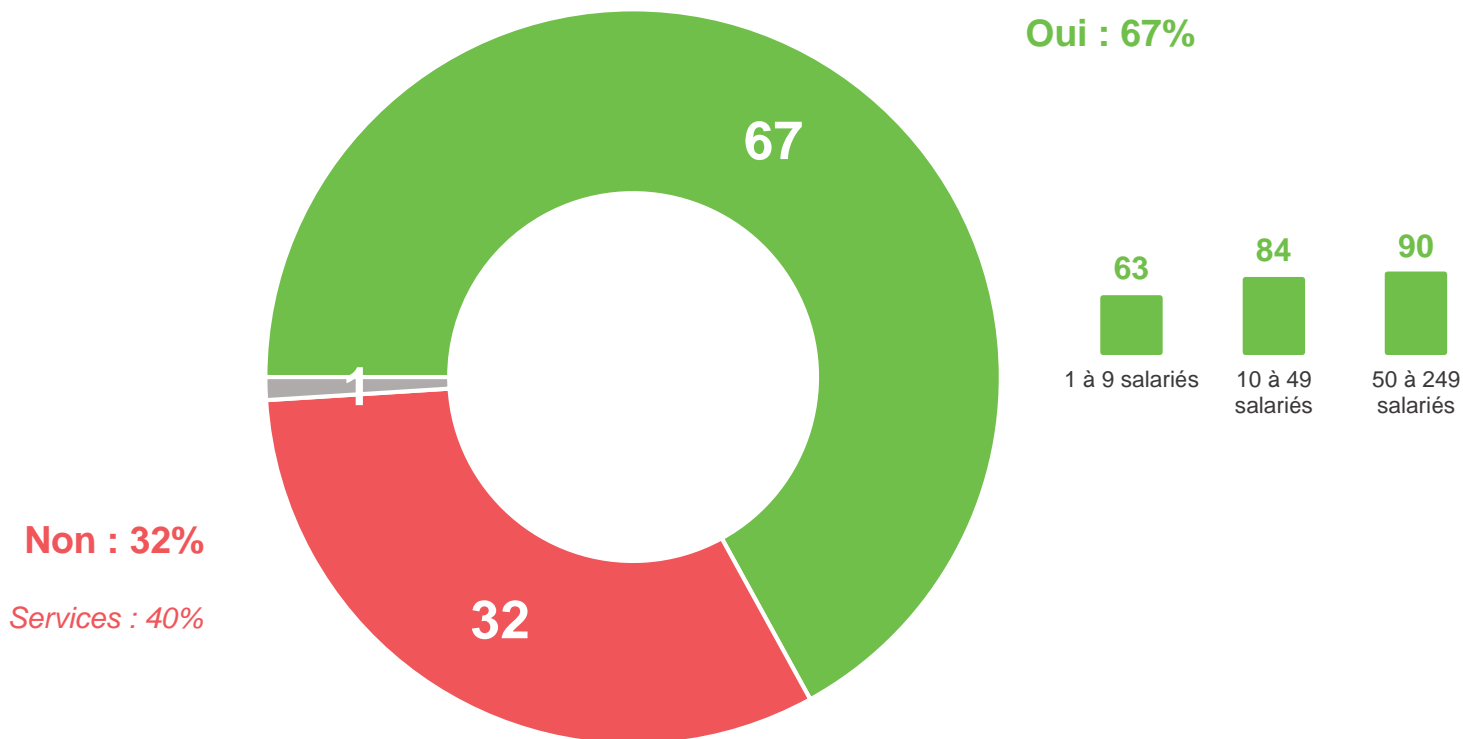
- À tous, en % -



Les deux tiers des dirigeants déclarent que leur entreprise a mis en place des actions en matière de santé et sécurité ces dernières années, et c'est plus particulièrement le cas dans les plus grandes entreprises

Votre entreprise a-t-elle mis en place des actions en matière de santé et de sécurité au cours des 3 dernières années ?

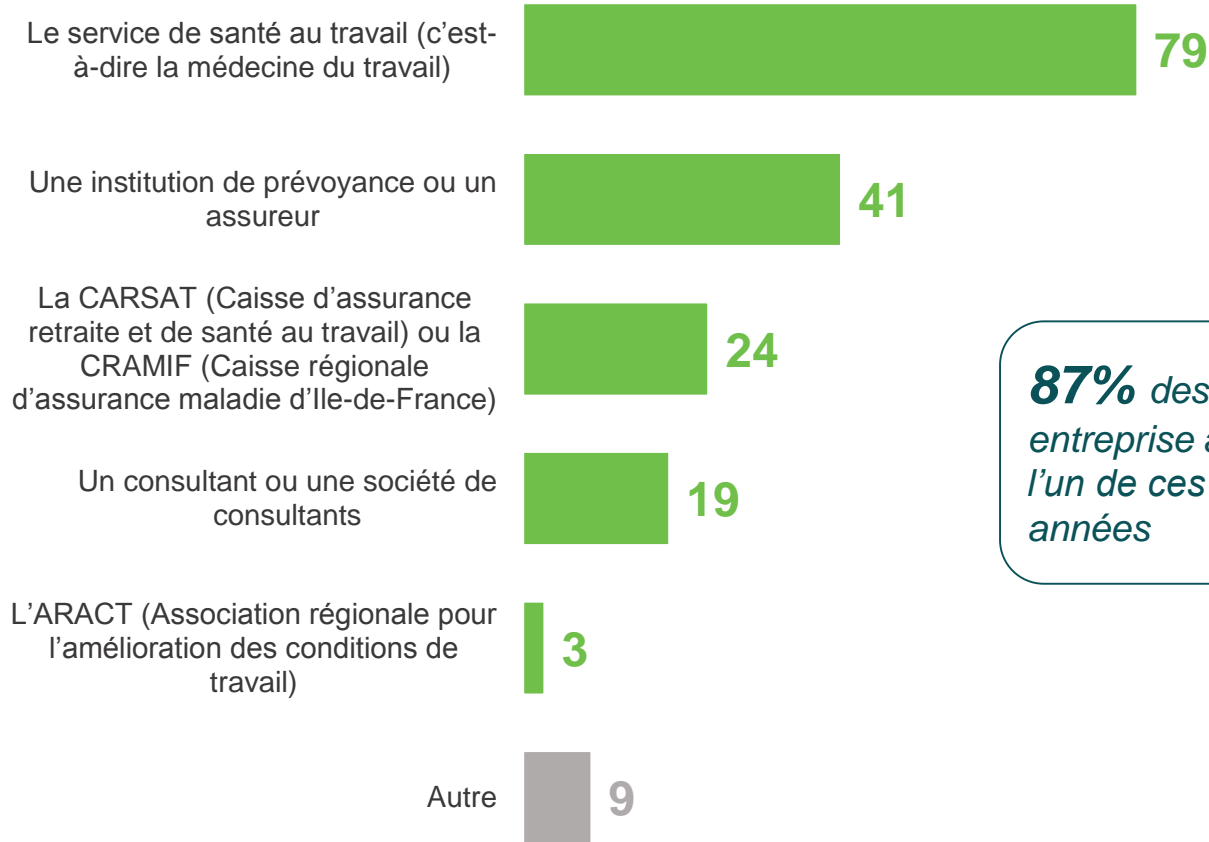
- À tous, en % -



Près de 9 dirigeants sur 10 disent avoir été accompagnés concernant les enjeux de santé et sécurité au travail au cours des 3 dernières années, la plupart du temps par la médecine du travail (mais aussi 41% par un assureur ou une institution de prévoyance)

Au cours des 3 dernières années, votre entreprise a-t-elle été accompagnée par chacun des acteurs suivants concernant des enjeux de santé et de sécurité au travail ?

- À tous, en % de réponses « Oui » -

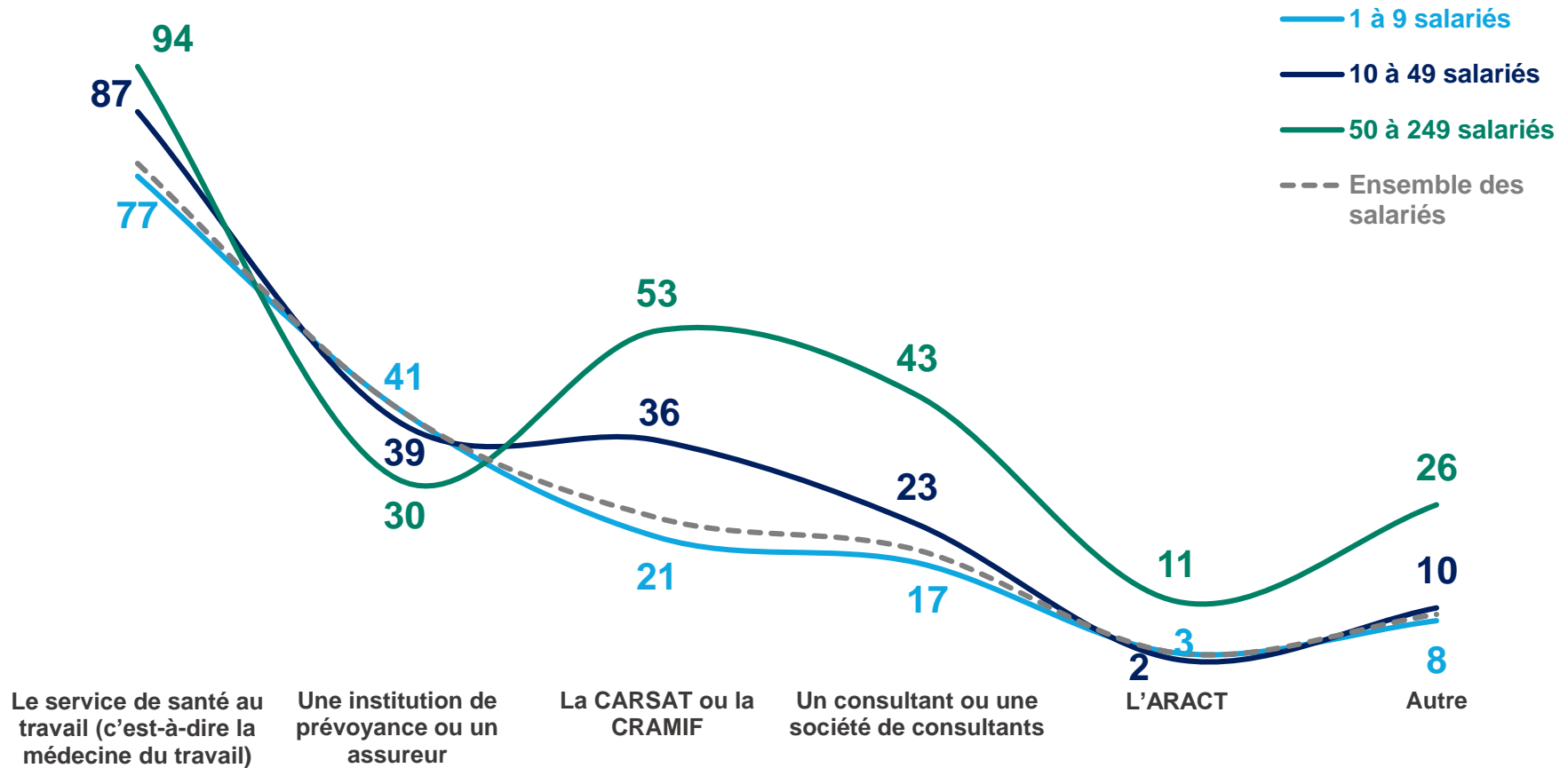


87% des dirigeants indiquent que leur entreprise a été accompagnée par au moins l'un de ces acteurs au cours des 3 dernières années

Les entreprises de plus de 50 salariés ont été nettement plus accompagnées que la moyenne par des acteurs de type CARSAT/CRAMIF et consultants

Au cours des 3 dernières années, votre entreprise a-t-elle été accompagnée par chacun des acteurs suivants concernant des enjeux de santé et de sécurité au travail ?

- À tous, en % de réponses « Oui » -



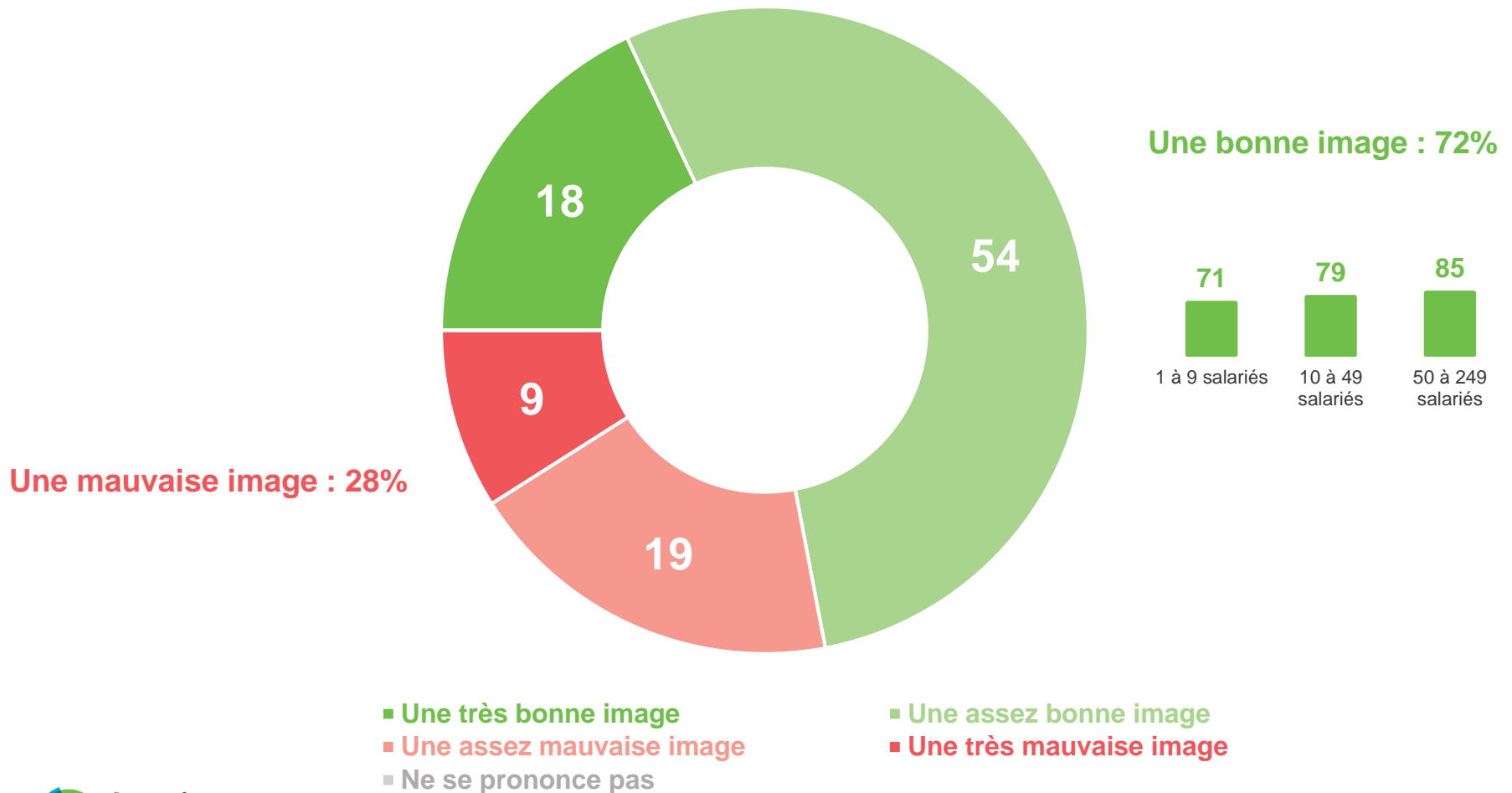
Connaissance et image des services de santé au travail



La plupart des dirigeants ont une bonne image des services de santé au travail ; c'est particulièrement le cas dans les entreprises de plus de 50 salariés

De manière générale, diriez-vous que vous avez une bonne ou une mauvaise image des services de santé au travail (c'est-à-dire la médecine du travail) ?

- À tous, en % -



La majorité de ces dirigeants estiment que les services de santé sont dignes de confiance et indispensables, mais ils sont partagés sur leur compétence et plus que sceptiques quant à leur capacité à porter des innovations

Diriez-vous de ces services de santé au travail qu'ils sont... ?

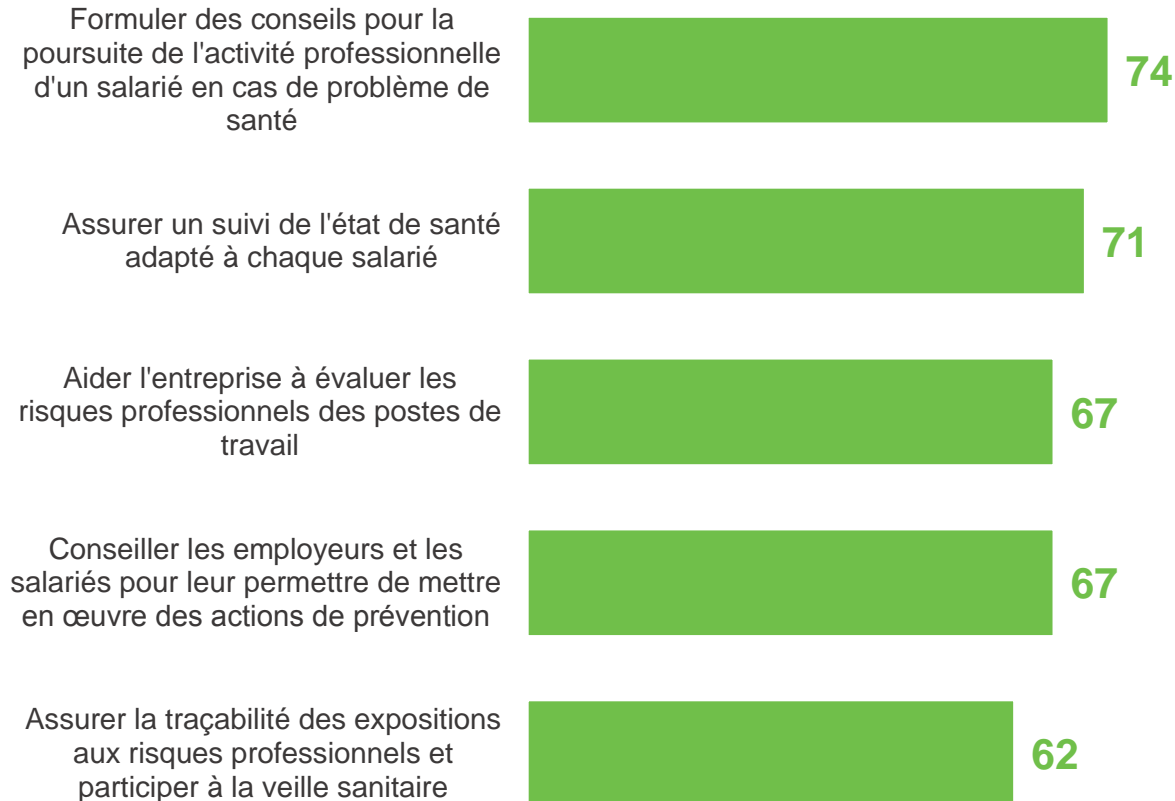
- À tous, en % de réponses « Oui » -



Plus de 9 dirigeants sur 10 connaissent au moins l'une des missions des services de santé au travail, mais seulement 38% les connaissent toutes

Selon vous, chacune des actions suivantes fait elle partie ou non des missions proposées par votre service de santé au travail ?

- À tous, en % de réponses « **Oui** » -



91% des dirigeants connaissent au moins une des missions proposées par le service de santé au travail de leur entreprise

38% connaissent chacune de ces missions

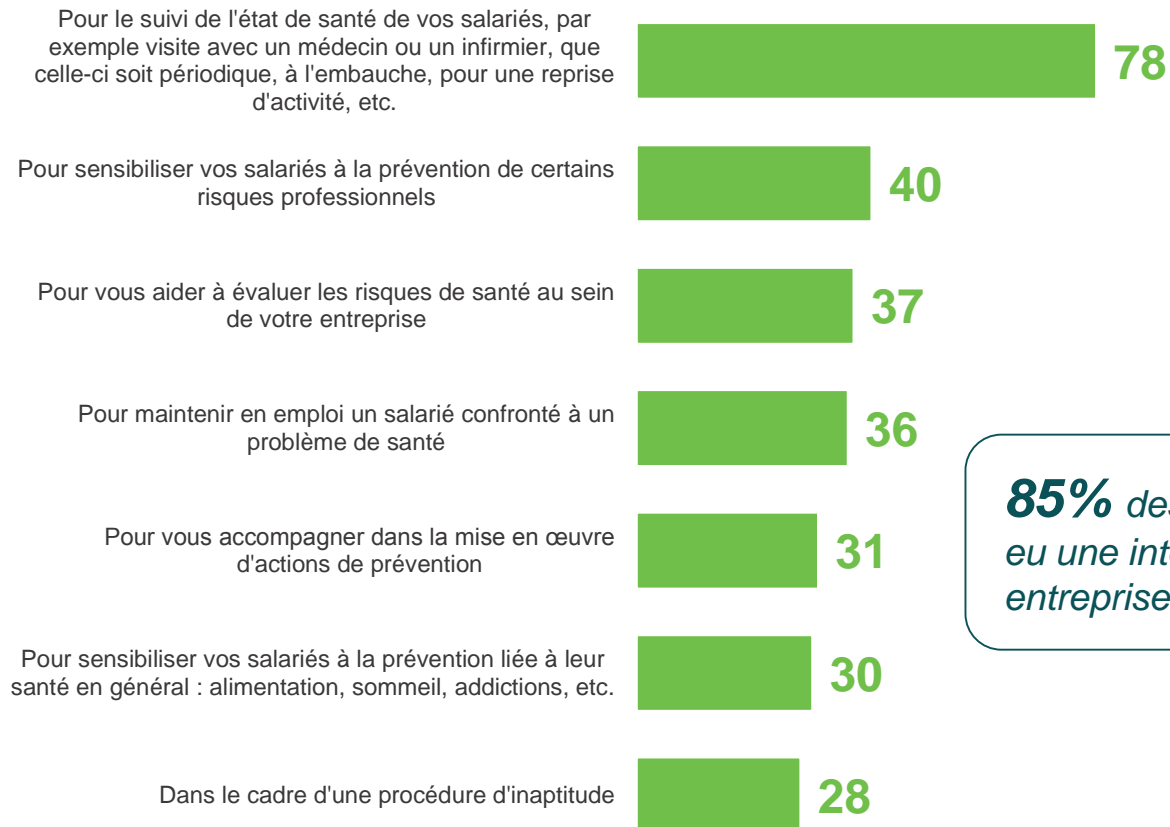
Regard et attentes à l'égard du service de santé au travail de l'entreprise



85% des dirigeants déclarent avoir déjà eu une intervention d'un service de santé au travail dans leur entreprise au cours des 3 dernières années, en grande majorité pour un suivi de l'état de santé de leurs salariés

Le service de santé au travail de votre entreprise est-il intervenu au cours des 3 dernières années... ?

- À tous, en % de réponses « Oui » -

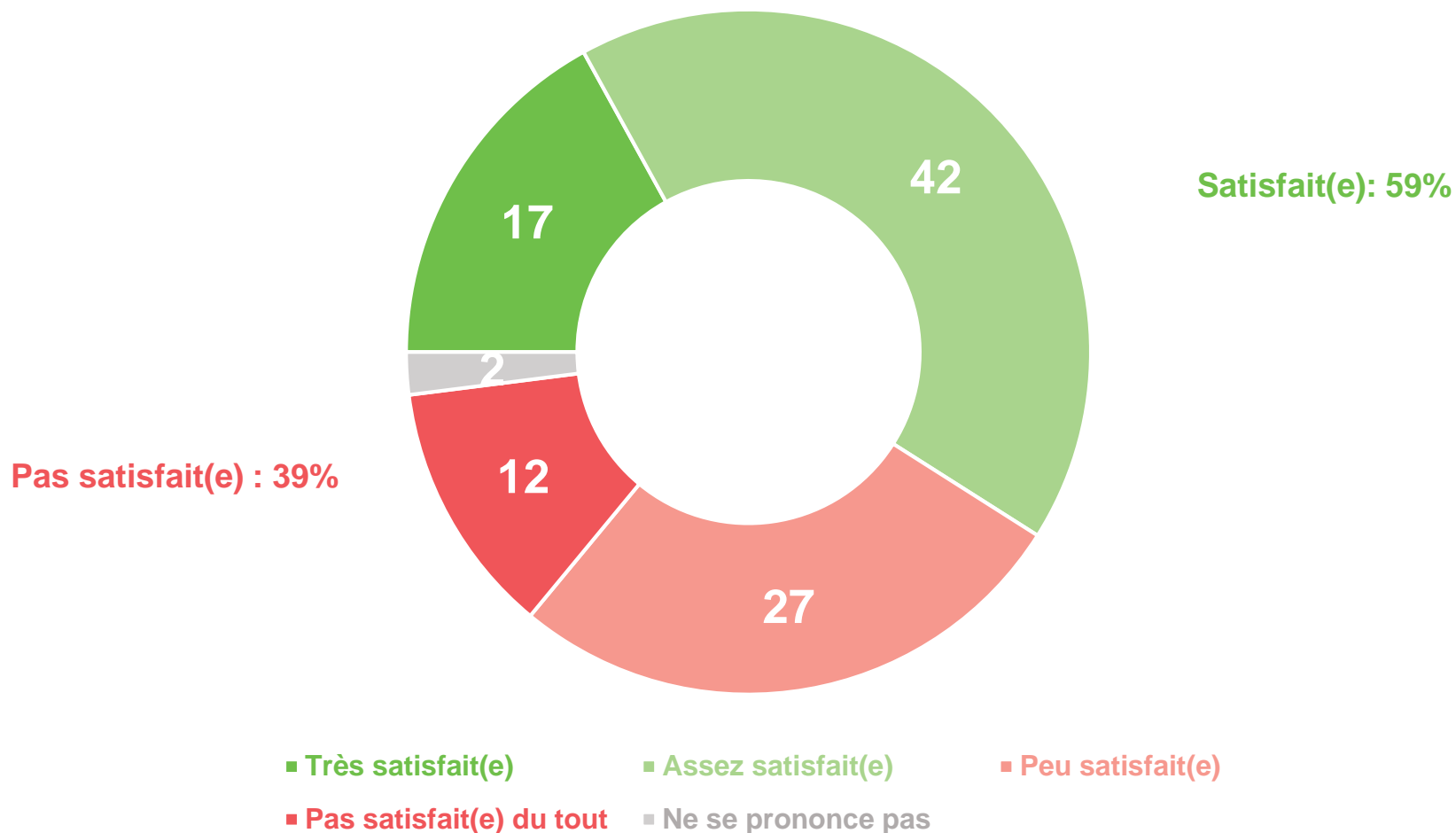


85% des dirigeants disent avoir eu une intervention du SST de leur entreprise pour une de ces raisons

6 dirigeants sur 10 se montrent satisfaits de l'accompagnement de leur service de santé au travail, notamment dans les entreprises de plus de 50 salariés

D'une manière générale, êtes-vous satisfait(e) ou non de l'accompagnement fourni par votre service de santé au travail ?

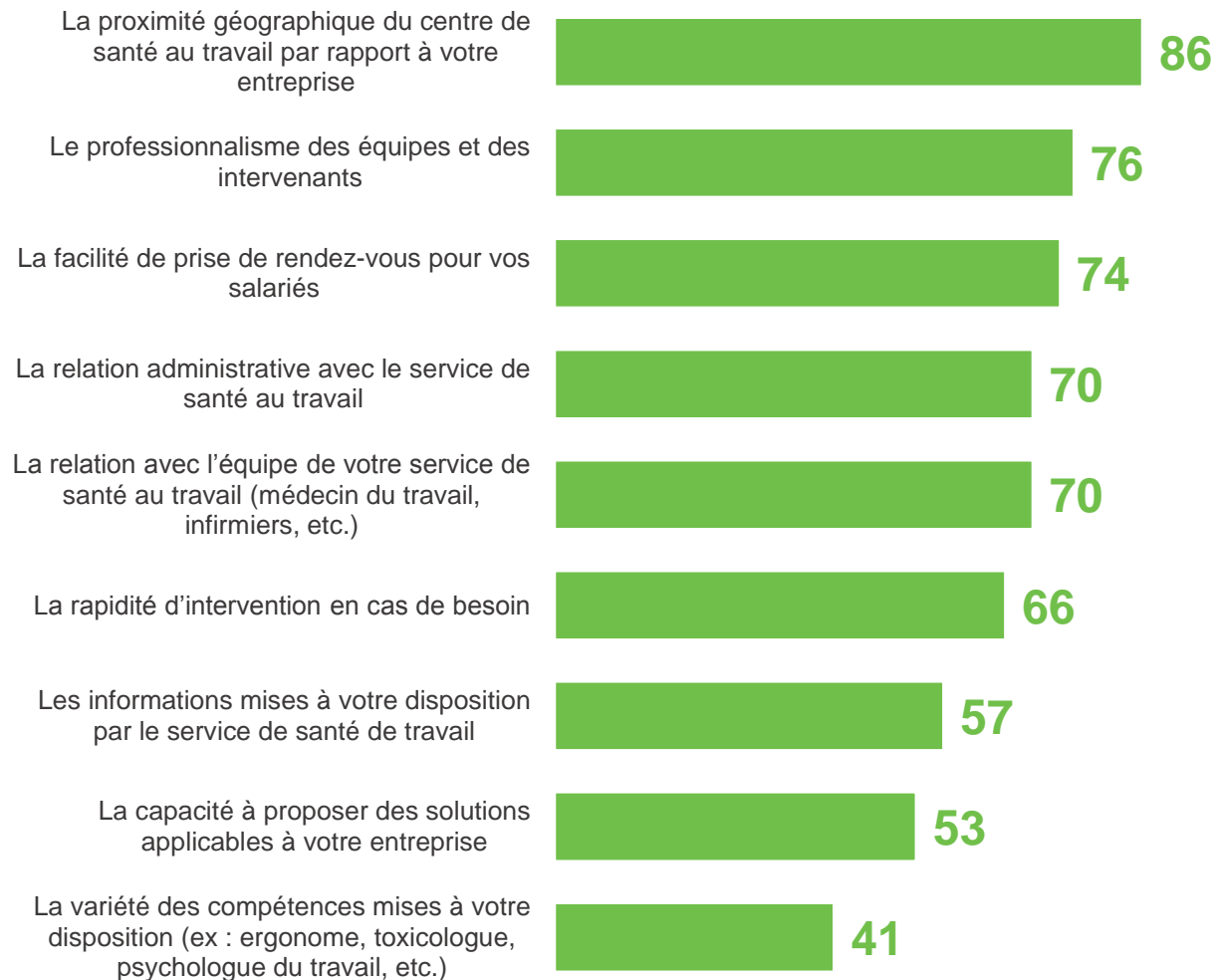
- À tous, en % -



Les dirigeants se montrent surtout satisfaits concernant la proximité du centre de sécurité au travail et le professionnalisme des équipes, mais plus sceptiques concernant la variété des compétences mises à disposition

Plus précisément, êtes-vous satisfait(e) ou non de chacun des aspects suivants liés à votre service de santé au travail ?

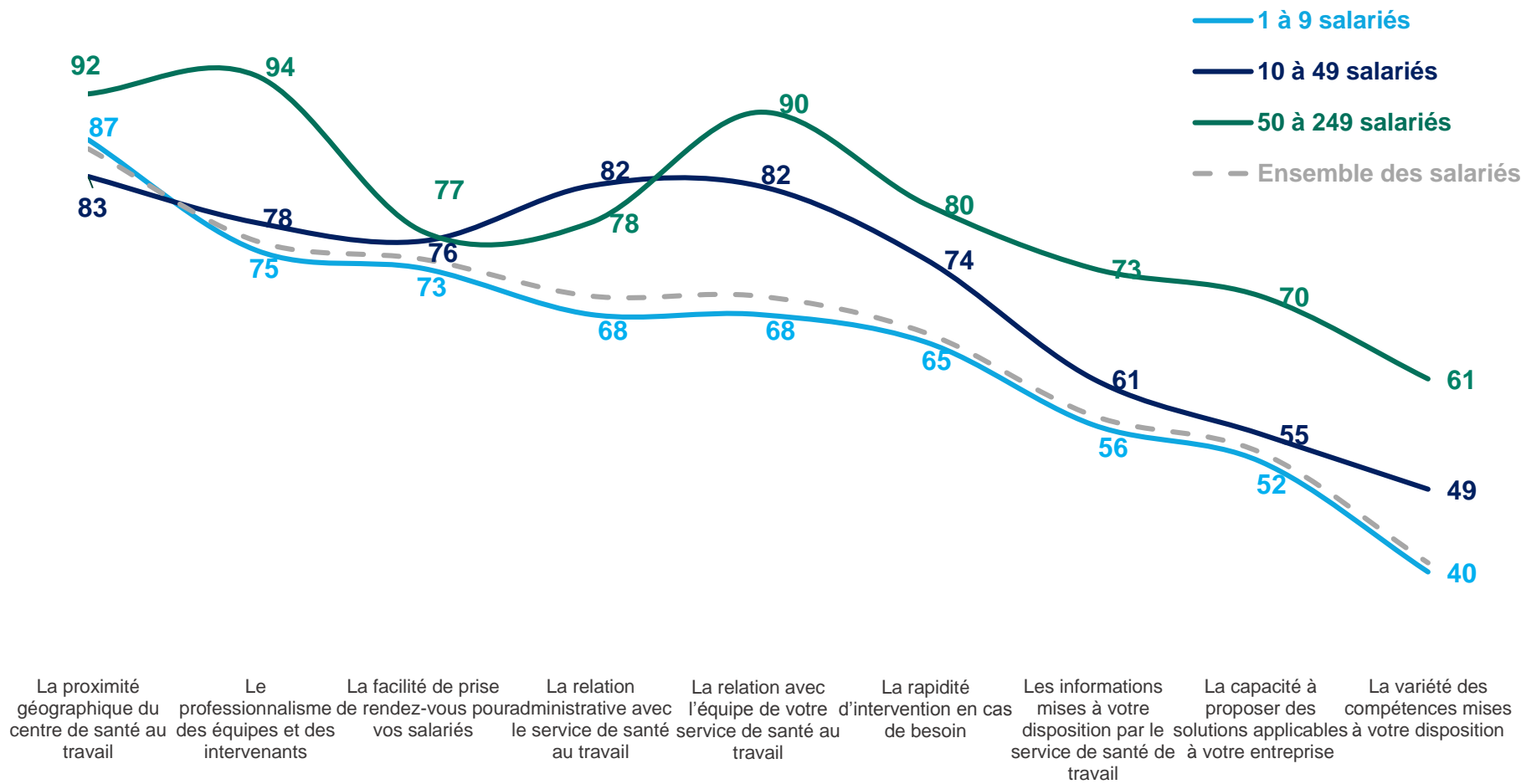
- À tous, en % de réponses « **Oui** » -



Les dirigeants des plus grandes PME se déclarent satisfaits à l'égard de la plupart de ces dimensions, quand les dirigeants de TPE se montrent nettement plus nuancés

Plus précisément, êtes-vous satisfait(e) ou non de chacun des aspects suivants liés à votre service de santé au travail ?

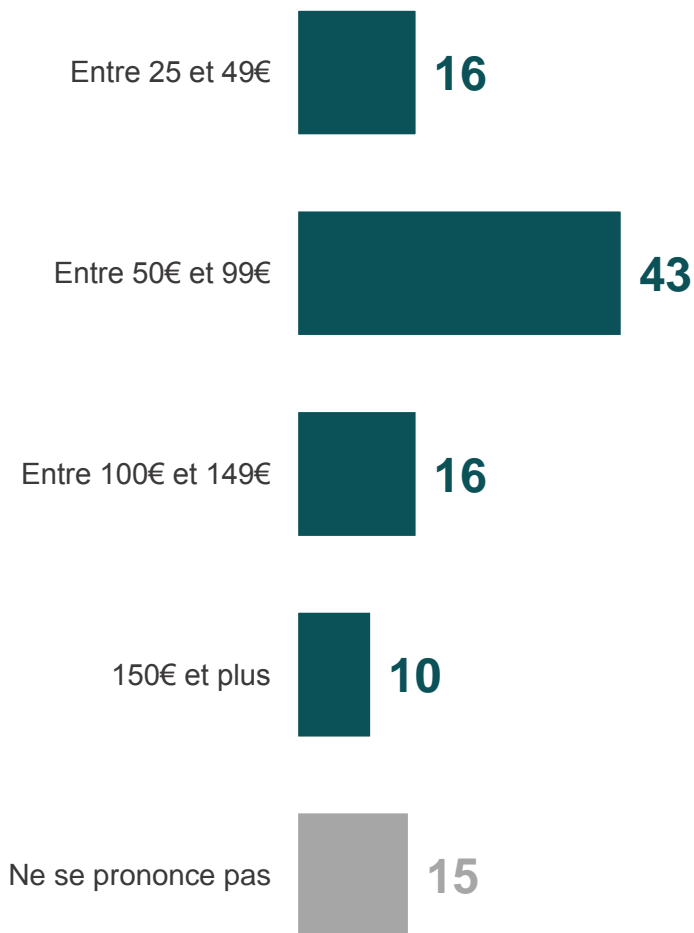
- À tous, en % de réponses « **Satisfait** » -



Près de la moitié des dirigeants de TPE/PME estiment verser entre 50 et 99 euros par an et par salarié à leur SST, et 26% plus de 100 euros

Selon vous, quel est le montant moyen de la cotisation que vous versez au service de santé au travail par an et par salarié ?

- À tous, en % -

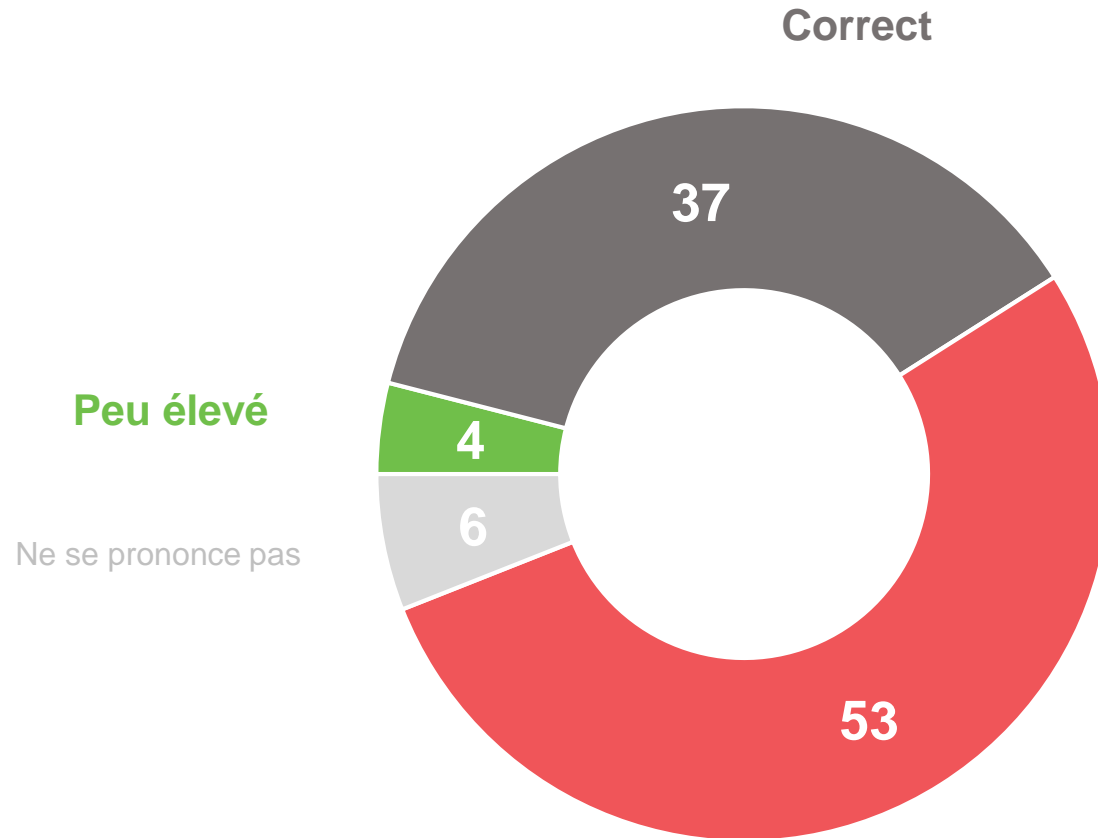


26% des dirigeants estiment verser une cotisation supérieure à 100 euros par an et par salarié à leur service de santé au travail

Un peu plus d'un dirigeant sur deux a tendance à considérer que le montant de cette cotisation est élevé (notamment dans les entreprises de moins de 50 salariés)

Par rapport à l'ensemble des services rendus, diriez-vous que le montant de la cotisation que vous versez à votre service de santé au travail est ...

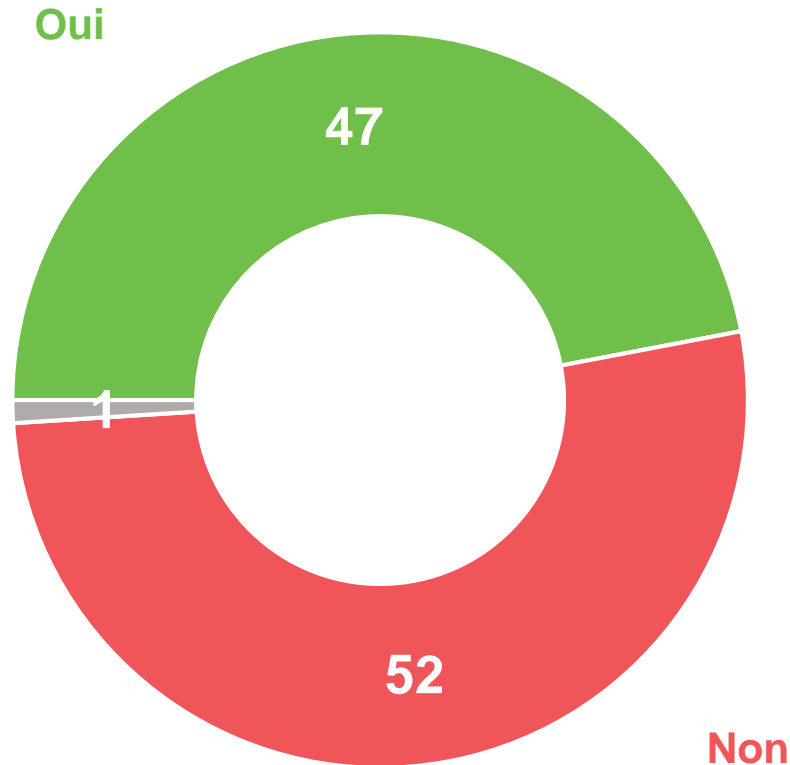
- À tous, en % -



Les dirigeants non-salariés sont très partagés sur l'éventuelle prise en compte de leur santé par leur service de santé au travail

Souhaitez-vous que votre santé de dirigeant non salarié soit prise en compte par votre service de santé au travail ?

- Aux dirigeants non-salariés, en % -

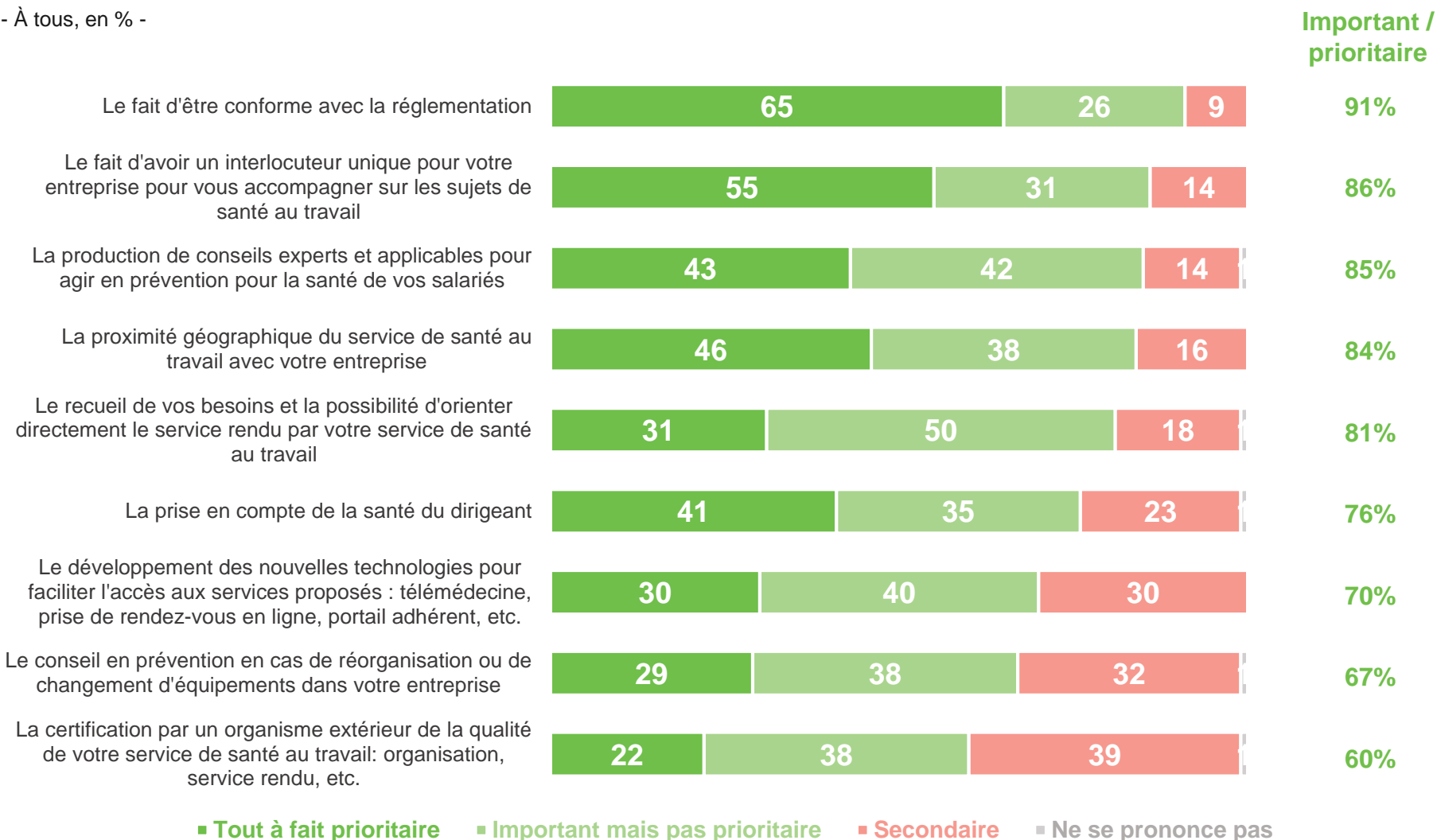


NB : la base répondants est trop faible pour pouvoir faire une lecture des résultats en fonction de la taille de l'entreprise

Dans ce domaine, les priorités des dirigeants pour l'avenir concernent le fait d'agir en conformité avec la réglementation et d'avoir un interlocuteur unique

Pour l'avenir, selon vous, est-il tout à fait prioritaire, important mais pas prioritaire, ou secondaire que votre service de santé au travail agisse dans chacun des domaines suivants ?

- À tous, en % -



Merci

Merci de noter que toute **diffusion de ces résultats** doit être accompagnée des éléments techniques suivants :
le **nom de l'institut**, le **nom du commanditaire de l'étude**,
la **méthode d'enquête**, les **dates de réalisation** et la **taille de l'échantillon**.

Suivez l'actualité de Harris Interactive sur :



www.harris-interactive.com



[Facebook](#)



[Twitter](#)



[LinkedIn](#)

ahead of what's next